

CERTIFICATION RNCP MURAILLER CALADEUR PAYSAGISTE

Sur un chantier de restauration ou de construction neuve, le titulaire de la certification doit être en mesure d'explicitier son intervention auprès de tiers (donneurs d'ordre, autres corps d'état, prestataires, etc.) en réalisant et en présentant des éléments graphiques. Ces présentations ont pour objet de rendre visible le projet de maçonnerie en pierre sèche. Ils peuvent être réalisés au bureau ou directement sur le chantier paysager. Le titulaire est amené à intervenir dans le cadre de l'aménagement de jardins d'agrément et/ou paysagers (auprès de particuliers ou de collectivités) pour bâtir des ouvrages maçonnés à sec. Il peut également être amené à intervenir dans le cadre d'une restauration d'un « patrimoine pierre sèche » en milieu paysager : murs de clôture à double parement, murs de soutènement à simple parement, bâtis vernaculaires (cabanes, bergeries, etc.). Le titulaire est amené à intervenir dans ces mêmes contextes pour la réalisation de calades (chaussée pavée de galets fluviatiles ou empierrée de pierres calcaires). Il peut également être amené à intervenir dans le cadre d'une restauration d'une calade en milieu rural ou urbain, aussi bien dans des espaces publics (rues, places, ...) ou privés (cours de ferme, de châteaux, étables, salles communes...). Dans ces différents contextes et afin de préserver une harmonie esthétique de ses réalisations, il veille à respecter le cahier des charges initial défini avec le commanditaire (pierres autochtones et/ou de réemploi, prise en compte de la nature des sols pour les travaux de terrassement, galets issus des lits des rivières ou des champs à proximité du chantier).

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

ACTIVITES	COMPÉTENCES	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1/Préparer un projet d'aménagement intégrant un ouvrage paysager réalisé en pierre sèche et produire les documents de présentation associés	<p>Répertorier toutes les informations préalables nécessaires afin de créer les documents de présentation du projet d'aménagement paysager en pierre sèche en réalisant des mesures et des relevés de cotes conformes et en prenant des photos.</p> <p>Utiliser des techniques manuelles de représentation graphique afin d'élaborer un support de présentation qui permettra de rendre visible un projet de maçonnerie en pierre sèche auprès des tiers intervenants sur le chantier d'aménagement (donneurs d'ordre, autres corps de métiers, prestataires, etc.) en utilisant des relevés de côtes et en réalisant un plan d'exécution et un portfolio</p>	<p>Production d'un « ouvrage repère » sous la forme de portfolio : il est personnel et présente une collection ciblée de travaux réalisés par le candidat durant le parcours de formation ou durant le parcours professionnel dans le cadre d'une VAE.</p> <p>Entretien avec les membres du jury ayant pour support l'« ouvrage repère » ainsi que des éléments supports additionnels permettant au</p>	<p>Les mesures et relevés de côtes sont conformes et correspondent à la réalité du terrain.</p> <p>Les relevés de côtes sont utilisés pour réaliser un plan d'exécution et sont reportées sans erreur.</p> <p>Les techniques manuelles de représentations graphiques sont utilisées pour élaborer un support de présentation.</p> <p>Le candidat met en application des connaissances sur l'usage, le destinataire et la légende d'un plan de masse, d'un plan de coupe et du dessin en perspective.</p> <p>Un portfolio est réalisé et répond aux standards esthétiques attendus d'un tel document.</p> <p>Le candidat utilise un vocabulaire adapté.</p> <p>L'exécution des opérations de préparation de chantier et des matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage sont effectifs et conformes aux contraintes du chantier paysager.</p> <p>La mise en sécurité de la zone de chantier et/ou de la zone de travail est effective et respecte les règles de sécurité en vigueur.</p>

	répondant aux standards esthétiques attendus d'un tel document.	candidat d'expliquer son propos (stylos, paperboard ou tableau)	<p>Sont détaillées de manière claire et concise à l'oral et/ou à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et l'organisation du chantier avant l'exécution des travaux (choix de l'outillage, des matériaux et matériels) - La mise en sécurité de la zone de chantier et/ou de la zone de travail
<p>2/ Bâtir un ouvrage paysager en pierre sèche en respectant les dimensions vernaculaires de ce mode constructif sans liant</p>	<p>Réaliser les fouilles, l'implantation, les fondations et le terrassement en fonction du dimensionnement de l'ouvrage (mur de séparation ou mur de soutènement) en préparant les fonds de forme devant recevoir l'appareillage, en respectant un « pendage-fruit », en posant des gabarits et des cordeaux et en posant les pierres de fondation afin de respecter les alignements et de répondre aux critères esthétiques de l'ouvrage.</p>	<p>Production d'un « ouvrage repère » sous la forme de portfolio ou reportage photo explicite : sur un ou plusieurs ouvrages réalisés par le candidat (durant le parcours de formation ou durant le parcours professionnel dans le cadre d'une VAE) et agrémenté de plans d'exécution et de croquis, il décrit de manière circonstanciée l'ensemble des tâches, activités et actions qu'il a réalisées afin de mener à bien son intervention.</p> <p>Entretien avec les membres</p>	<p>Le tri des différentes pierres en prenant en compte leur usage et leur granulométrie et réalisé et conforme au Guide de Bonnes Pratiques et aux Règles Professionnelles.</p> <p>La réalisation des fouilles respecte le dimensionnement de la structure de l'ouvrage.</p> <p>La préparation des fonds de forme devant recevoir l'appareillage des fondations respecte un « pendage-fruit » adapté à la structure de l'ouvrage.</p> <p>L'implantation, la pose des piquets et/ou gabarits et cordeaux correspondant aux travaux est réalisée et conforme au Guide de Bonnes Pratiques et aux Règles Professionnelles.</p> <p>Le choix et la pose des pierres de fondation sont conformes au Guide de Bonnes Pratiques et aux Règles Professionnelles.</p> <p>L'appareillage du mur respecte les dimensions vernaculaires des paysages du territoire.</p> <p>La mise en œuvre de la construction sans liant respecte les règles de croisement, blocage et pendage des pierres.</p> <p>Le couronnement de l'ouvrage est effectif et conforme au Guide de Bonnes Pratiques et aux Règles Professionnelles.</p> <p>Sont détaillées de manière claire et concise à l'oral et/ou à l'écrit :</p>

	<p>vernaculaires du site paysager (<i>opus assisé, opus incertum, etc.</i>).</p> <p>Effectuer les opérations de contrôle et de fin de chantier de construction d'un ouvrage paysager en pierre sèche en contrôlant régulièrement son « pendage-fruit », en vérifiant le dimensionnement de l'ouvrage et en réalisant les opérations de nettoyage au regard du cahier des charges initial défini avec le commanditaire.</p>	<p>du jury ayant pour support l' « ouvrage repère » ainsi que des éléments supports additionnels permettant au candidat d'explicitier son propos (stylos, paperboard ou tableau, outils de murailleur et de terrassier, échantillonnage de pierres à bâtir, maquettes).</p> <p>Mise en situation professionnelle simulée en cours de formation sur un ouvrage collectif ou individuel sur plateforme technique ou chantier réel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le tri des différentes pierres (magasinage) - La réalisation des fouilles - La préparation des fonds de forme - L'implantation, la pose des piquets et/ou gabarits et cordeaux - Le choix et la pose des pierres de fondation - L'appareillage du mur - La mise en œuvre de la construction sans liant - Le couronnement de l'ouvrage - Le contrôle de conformité - Les opérations de nettoyage et de fin de chantier <p>Le candidat décrit la chronologie des différentes activités de son intervention.</p> <p>Le candidat décrit et prend en compte les contraintes sécuritaires, réglementaires et environnementales du chantier et/ou il nomme 3 contraintes parmi : sécurité, réglementation, biodiversité, acheminement, logistique, météorologie, manutention. Le candidat utilise un langage professionnel adapté.</p>
<p>3/ Mettre en œuvre une calade en respectant les dimensions vernaculaires de ce mode constructif</p>	<p>Réaliser les travaux préparatoires nécessaires à la mise en œuvre une calade en examinant le site, en implantant la calade à l'aide de piquets et de cordeaux, en excavant et en préparant le fond de forme devant recevoir la calade afin d'identifier les pentes et le sens d'écoulement des eaux, de respecter la gestion de la pente et les emplacements des conducteurs et de mettre en forme un sol en fonction de la granulométrie des pierres de calade posées « à chant ».</p>	<p>Production d'un « ouvrage repère » sous la forme de portfolio ou reportage photo explicité : sur un ou plusieurs ouvrages réalisés par le candidat (durant le parcours de formation ou durant le parcours professionnel dans le cadre d'une VAE) et agrémenté de plans d'exécution et de</p>	<p>La sélection et le tri des différentes pierres brutes nécessaires à la réalisation de la calade sont réalisés et respecte les contraintes techniques et esthétiques d'une pose de pierres à chant.</p> <p>L'examen du site pour identifier les pentes et le sens d'écoulement des eaux est réalisé.</p> <p>L'implantation et la matérialisation de la calade sont réalisées à l'aide de piquets et de cordeaux.</p> <p>La mise en forme et l'excavation du sol sont réalisées en prenant en compte la granulométrie des modules à poser.</p> <p>La préparation du fond de forme devant recevoir la calade est effective et respecte la gestion de la pente et des emplacements des conducteurs : lignes de blocage, fils</p>

<p>Mettre en œuvre une calade et respecter les règles d'usages et esthétiques de ce type d'ouvrage en posant les conducteurs, en remplissant le fond de forme, en ancrant des pierres posées à chant, en battant les éléments jusqu'à obtenir une planimétrie idéale, en comblant les espaces, et en réalisant des travaux de jointement si nécessaires, cela afin d'obtenir un sol ayant une bonne résistance aux usages et aux conditions météorologiques.</p>	<p>croquis, il décrit de manière circonstanciée l'ensemble des tâches, activités et actions qu'il a réalisées afin de mener à bien son intervention.</p>	<p>Entretien avec les membres du jury ayant pour support l'« ouvrage repère » ainsi que des éléments supports additionnels permettant au candidat d'expliciter son propos (stylos, paperboard ou tableau, outils de caladeur, échantillonnage de pierres à poser « à chant », maquettes).</p>	<p>d'eau.</p> <p>Les conducteurs sont posés et ancrés avec des modules appropriés.</p> <p>Le fond de forme est rempli avec un lit de pose souple et drainant réalisé avec le dépôt d'une couche meuble composée de terre, sable ou de mortier maigre à base de chaux naturelle.</p> <p>Les pierres posées à chant (modules de taille moyenne) sont ancrées rang par rang. Les pierres sont ajustées en force à l'aide d'un maillet adapté.</p> <p>Le damage des modules est effectif et respecte l'alignement à fleur.</p> <p>Les espaces entre les modules sont comblés avec des modules de granulométrie adaptée.</p> <p>Sont détaillées de manière claire et concise à l'oral et/ou à l'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sélection et le tri des différentes pierres - L'examen du site, des pentes et sens d'écoulement des eaux - L'implantation et la matérialisation de la calade - La mise en forme et l'excavation du sol - La préparation du fond de forme - La pose et l'ancrage des conducteurs - La création du lit de pose - L'ancrage des pierres posées à chant - Le damage des modules et l'outil utilisé - Le comblement des espaces entre les modules - Le contrôle de conformité - Les opérations de nettoyage et de fin de chantier
<p>Réaliser les opérations de contrôle et de fin de chantier de construction d'une calade en contrôlant régulièrement la planimétrie de la calade, en vérifiant le dimensionnement de l'ouvrage et en réalisant les opérations de nettoyage au regard du cahier des charges initial défini avec le commanditaire.</p>	<p>Mise en situation professionnelle simulée en cours de formation sur un ouvrage collectif ou individuel sur plateforme technique ou chantier réel.</p>	<p>Le candidat décrit la chronologie des différentes activités de son intervention.</p> <p>Le candidat décrit et prend en compte les contraintes sécuritaire, règlementaires et environnementales du chantier et/ou il nomme 3 contraintes parmi : sécurité, réglementation, biodiversité, acheminement, logistique, météorologie, manutention. Le candidat utilise un langage professionnel adapté.</p>	<p>Le candidat décrit et prend en compte les contraintes sécuritaire, règlementaires et environnementales du chantier et/ou il nomme 3 contraintes parmi : sécurité, réglementation, biodiversité, acheminement, logistique, météorologie, manutention. Le candidat utilise un langage professionnel adapté.</p>